

Second avis du Pôle eau agriculture forêts Espaces Naturels

Sujet : Re: Tr: [INTERNET] DAE relatifs au projet de création du champ captant du Roguez, sur la commune de Castagniers - Réponses à la demande de compléments en date du 10 août 2020
De : MAHE Alice (Inspecteur) - DDTM 06/SEAFEN/PE <alice.mahe@alpes-maritimes.gouv.fr>
Date : 12/10/2020 11:20
Pour : DESMAISONS Laure (Cheffe de pôle) - DDTM 06/SEAFEN/PE <laure.desmaisons@alpes-maritimes.gouv.fr>, "BOUILLART Nathalie (Inspecteur) - DDTM 06/SEAFEN/PE" <nathalie.bouillart@alpes-maritimes.gouv.fr>

Bonjour

Voici donc mes observations sur les compléments que j'ai demandé:

- il manque toujours le récépissé de dépôt de la demande de DUP
- il n'y a toujours aucune démonstration de surface soustraite à l'expansion de la crue centennale par le projet
- la justification du respect des prescriptions générales applicables aux opérations relevant des rubriques 1.1.1.0. et 1.2.1.0. est fournie
- il est précisé que la nappe d'accompagnement au niveau du vallon du Roguez est celle du Var

Le 21/09/2020 à 17:13, DESMAISONS Laure (Cheffe de pôle) - DDTM 06/SEAFEN/PE a écrit :

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments transmis par REA en réponse à la demande de compléments faite à la suite de la saisine de vos services pour avis.

Je vous saurai gré de bien vouloir m'indiquer sous 10 jours si ces compléments satisfont votre demande.

Bien cordialement,

Laure DESMAISONS

Cheffe du pôle Eau

Service Eau, Agriculture, Forêt et Espaces Naturels

CADAM - 147 boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3

Tél : 04 93 72 73 27 - Mobile : 06 10 02 26 78

www.alpes-maritimes.gouv.fr



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

*Liberté
Égalité
Fraternité*

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] DAE relatifs au projet de création du champ captant du Roguez, sur la commune de Castagniers - Réponses à la demande de compléments en date du 10 août 2020

Date : Fri, 11 Sep 2020 09:19:03 +0000

De : Fermier, Marie (par Internet) <marie.fermier@suez.com>

Répondre à : Fermier, Marie <marie.fermier@suez.com>

Pour : laure.desmaisons@alpes-maritimes.gouv.fr <laure.desmaisons@alpes-maritimes.gouv.fr>, BOUILLART Nathalie (Inspecteur) - DDTM 06/SEAFEN/PE <nathalie.bouillart@alpes-maritimes.gouv.fr>

Copie à : Adelaide.renaud@alpes-maritimes.gouv.fr <adelaide.renaud@alpes-maritimes.gouv.fr>, estelle.martin (estelle.martin@eaudazur.com) <estelle.martin@eaudazur.com>, MACCAGNAN Olivier <olivier.maccagnan@eaudazur.com>, SAUTET Stephane <stephane.sautet@eaudazur.com>, ALTSCHULER Séverine <severine.altschuler@eaudazur.com>, Torelli, Pierre <pierre.torelli@suez.com>, Antoine, Jean-Guillaume <jean-guillaume.antoine@suez.com>

Bonjour,

Vous avez fait parvenir à la Régie Eaux d'Azur, le 10 août 2020, un courrier de demande de compléments relatif au dossier de demande d'Autorisation Environnementale (DAE) au titre des articles L.181-1 à L.181-4 du Code de l'Environnement concernant le projet de création du champ captant du Roguez, sur la commune de Castagniers.

Pour faire suite à vos demandes, l'envoi de la note de réponse à la demande de compléments en date du 10 août 2020 par voie postale a été réalisé aujourd'hui.

En complément, vous trouverez en pièce jointe de ce mail la version numérique de la dite note et du courrier d'accompagnement.

En vous souhaitant une bonne réception,

Cordialement,

Marie FERMIER

Ingénieur de projet

Agence Régionale PACA Corse

Consulting

Tel : +33 4 42 93 65 10

Mob : 06 48 19 54 32



SAFEGE SAS - Aix Métropole - Bâtiment D 30, Avenue Henri Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE - France



Before printing a copy of this email, please consider the environment. This email and any attachments are confidential and intended for the named recipient or entity to which it is

addressed only. If you are not the intended recipient, you are hereby notified that any review, re-transmission, or conversion to hard copy, copying, circulation or other use of this message and any attachments is strictly prohibited. Whilst all efforts are made to safeguard their content, emails are not secure and SUEZ cannot guarantee that attachments are virus free or compatible with your systems and does not accept liability in respect of viruses or computer problems experienced. SUEZ reserves the right to monitor all email communications through its internal and external networks